

## Le budget 2023

Ce budget confirme que, grâce à une gestion rationnelle de ses finances, avec des efforts conséquents pour réduire ses dépenses depuis plusieurs années, le Conseil départemental peut en même temps moderniser et renforcer le service public, investir fortement dans des chantiers structurants et réduire la part de sa dette.

Publié le 05/09/2024 - Mise à jour le 04/10/2024

*Notre budget prévisionnel pour 2023 fixe des objectifs et donne un sens à notre action, c'est-à-dire à la fois une orientation et une signification. Cette année encore, nous allons poursuivre la mise en oeuvre d'une politique ambitieuse dans tous les domaines de compétence que la Loi nous fixe, comme dans ceux que nous avons librement choisis, tout en faisant face à l'inflation et à l'augmentation de la masse salariale. Notre budget prévisionnel 2023 nous donne également les moyens de porter les orientations des différents schémas adoptés ou à venir. »*

**Françoise Laurent-Perrigot**  
Présidente du Conseil départemental du Gard



## Agir autour de 3 axes : soutenir, protéger, relier

- **Les dépenses d'investissement** du budget primitif du Conseil départemental sont en hausse avec un montant fixé cette année à **260,1 M€** pour soutenir l'activité économique et les collectivités gardoises.
- **Les recettes réelles de fonctionnement** (931,5 M€) permettent de dégager une épargne brute en hausse.
- **Les dépenses réelles de fonctionnement** atteignent de leur côté **875,9 M€**
- Près de 19 M€ viennent **renforcer les aides octroyées aux associations, aux collectivités et aux acteurs sociaux**
- **Une gestion saine permet la poursuite de la stabilisation de l'endettement**



*Le Conseil départemental renforce son action en faveur des Gardoises et des Gardois avec **des schémas départementaux** et **des projets phares**.*

## 4 schémas départementaux créés ou renouvelés en 2023

- **Élaboration du Schéma départemental des mobilités**  
54 M€ consacrés à la mobilité pour mieux circuler et se déplacer dans le Gard
- **Élaboration du Schéma départemental des sports**  
6,27 M€ consacrés au sport, clé de l'épanouissement de chacun
- **Actualisation du Schéma départemental des enseignements artistiques**  
5,82 M€ consacrés afin de militer pour la culture pour tous
- **Actualisation du Schéma départemental de la lecture publique**  
235 200 € consacrés au développement de la lecture publique dans le Gard

## 4 projets phares

2022 a vu le lancement de 2 projets phares : **le Conseil départemental des jeunes** et la **restructuration du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap**. L'année 2023 débute avec la **création de l'Agence départementale de l'habitat et du logement (ADHL)** qui vient de réunir son premier Conseil d'administration. Cette année verra aussi la **création des premières Maisons du Conseil départemental**.

Ces projets illustrent pleinement la politique de renforcement des services publics souhaitée pour ce mandat.

## La décision modificative n°1 du budget

**Une Décision modificative (DM) est une délibération qui permet de modifier le Budget primitif** voté en début d'année en prenant en compte les événements susceptibles de survenir en cours d'année. Elle permet de supprimer des crédits antérieurement votés, d'intégrer de nouvelles dépenses ou de nouvelles recettes. La décision modificative reprend les résultats de l'exercice précédent. La DM1 votée lors de la séance du 30 juin s'élève à près de 105 M€.

## Tous les détails de la DM1



C'EST VOTÉ !

**C'est voté - Séance du 30 juin 2023**

**1 documents**

Publié le 30/06/2023 -

Compte-rendu des délibérations votées à la séance du 30 juin 2023



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.*

*3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*